



MORIN Jean

21 ans

Né le 7 juin 1938 à Paris 15^e

Domicilié à Damville

Étudiant - Célibataire

Chevalier de la Légion d'honneur à titre posthume
Croix de la Valeur militaire avec palme
Médaille des opérations de sécurité et de maintien de l'ordre en Afrique du Nord avec agrafe « Algérie »

Mort pour la France

1960



Issu d'une vieille famille de Damville, Jean Morin s'engage le 1^{er} octobre 1956 à l'École polytechnique. Le 1^{er} mars 1957, il est nommé au grade de caporal puis caporal-chef en juin. Le 1^{er} octobre, il devient sergent. Un an plus tard, il termine ses études. Promu sous-lieutenant d'active¹, il effectue son service militaire dans l'Armée de l'air. Désigné comme cadre navigant, il part en stage à la base 701 de Salon-de-Provence (Bouches-du-Rhône) puis à la base école opérationnelle 707 de Marrakech (Maroc), où il rejoint sa nouvelle affectation le 14 novembre 1958 via Istres (Bouches-du-Rhône) et Meknes (Maroc). Le 6 décembre, il souscrit un engagement spécial de cinq

ans d'entraînement volontaire dans les réserves².

Après un grave accident automobile, le 30 mars 1959, il retrouve la santé et est autorisé à poursuivre son service.

Le 12 février 1960, après avoir terminé major de sa promotion, il est affecté à **l'escadrille d'aviation légère 16/72** de Briska.

Le 14 mai, à 7 h 25, heure locale, seul, dans son avion, Jean Morin décolle de Briska avec un autre patrouilleur pour effectuer une mission de reconnaissance.

Le crash de l'avion intervient à 8 h 26 dans le fond d'un ravin à Tajmout³.

Le 17 mars 1974, l'avenue de la gare de Damville est devenue la rue Jean-Morin. Au cours de cette cérémonie, un hommage solennel lui a été rendu par le colonel Mazo, ancien commandant de la base aérienne de Biska. Le colonel Debrivière, lieutenant de l'escadrille 16/72 à l'époque, a quant à lui dévoilé la plaque commémorative⁴.

À la bibliothèque Anne-Franck de Damville, une vitrine avec ses objets personnels rappelle la mémoire de ce jeune pilote.

Il repose au cimetière de Damville avec les siens.

Inscrit sur le monument aux morts de Damville, au monument commémoratif de l'École polytechnique, au monument commémoratif des morts en AFN de la ville de Paris au Père Lachaise et au livre d'or du comité FNACA de la ville de Paris.

Légion d'honneur attribuée suite à cette citation :

« Jeune officier polytechnicien que ses qualités morales et humaines destinaient au plus brillant avenir. Pilote de chasse fanatique du vol, s'était rapidement révélé un équipier de grande valeur. Accrocheur et courageux, modèle exemplaire de l'élite de notre jeunesse, a trouvé une mort glorieuse le 14 mai 1960 au cours d'une mission aérienne au cœur des Aurès.

Totalisait 257 heures de vol dont 71 heures 35 en 32 missions au titre du maintien de l'ordre⁵. »

¹ JO 231 du 2 octobre 1958.

² SHD, CAPM, bureau des correspondances, section des correspondances particulières, ESS, matricule 58-750-10213.

³ SHD, département de l'Air, rapport d'enquête sur l'accident aérien du 14 mai 1960, AI 100 E 1727.

⁴ Paris Normandie du 18 mars 1974.

⁵ Idem, décret du 20 août 1960 publié au JO le 25 août 1960.